

BIO

Le journal technique des agriculteurs BIO
du Nord-Pas de Calais

BIO TECH

Les clés de la réussite de
l'élevage bovin allaitant BIO

A SAVOIR

La roto-étrille serait-elle plus
efficace que tous les autres
outils de désherbage ?

PAROLES DE BIO

Le désherbage
mécanique innové

FOCUS

Le lait bio NOP, une filière
émergente ?

BIO NEWS

Votre équipe bio évolue !



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
HAUTS-DE-FRANCE



Les clés de la réussite de l'élevage bovin allaitant Bio

Les élevages allaitants bio sont minoritaires dans la région. Avec l'augmentation des surfaces bio et l'importance des cultures fourragères dans ces systèmes (prairie, luzerne...), l'élevage de bovins est une opportunité pour valoriser ces cultures. Si d'un point de vue technique il y a peu de différence à produire de la viande bio, la plus value par rapport à un système conventionnel est relativement faible. En effet, le prix de vente est plus élevé mais la productivité à l'hectare plus faible. C'est pourquoi réussir son élevage bio demande une grande technicité car la marge de manœuvre est réduite.

Sus aux animaux improductifs !

L'alimentation représente 70% des charges opérationnelles de l'élevage, nourrir un animal improductif constitue une perte de revenu. Les indicateurs techniques comme le nombre de vêlages/vaches présentes, l'Intervalle Vêlage (365j), le taux de productivité (supérieur à 90 %) ... doivent être parfaitement contrôlés. Regrouper les vêlages et ne pas faire de « sentiments » pour les animaux qui se décalent est la première chose à mettre en place. Les vêlages ont lieu principalement au printemps afin que les besoins élevés des animaux (lactation) correspondent à la pousse de l'herbe.

L'herbe : base des systèmes bio

La gestion de cette « culture » est primordiale. Le chargement à atteindre en système herbager est autour de 1.1 – 1.2 UGB/ha. Au dessus, on risque de manquer de stocks hivernaux et de mettre en péril l'autonomie fourragère du troupeau. En dessous, on réduit sa productivité à l'hectare et donc son revenu. Les chargements au pâturage sont d'environ 35 ares/UGB au printemps et de 50 ares/UGB ou plus à l'été. Le pâturage doit suivre la pousse de l'herbe. Un système de pâturage tournant où les animaux changent de parcelles tous les 3 jours est à plébisciter. Le pâturage tournant dynamique (1j/paddock) permet lui, d'intensifier le système sur une petite surface ou pour un lot d'animaux à forts besoins (engraissement, VA suitée).

Les règles de l'alimentation

Herbe pâturée ou fourrages fibreux récoltés dans de bonnes conditions sont la base de la ration. Pour certains animaux, à l'exemple des génisses



de moins d'un an qui sont en pleine croissance, une complémentation est nécessaire. Celle-ci peut paraître coûteuse au vue des prix des concentrés mais distribuer 1 kg de concentré énergétique (type méteil grain) après sevrage et jusqu'à 1 an est fortement recommandé. Au-delà d'un an, la capacité d'ingestion des animaux doit être suffisante pour répondre à leurs propres besoins. Attention, cependant à la qualité de vos fourrages.

Mieux valoriser sa viande par la filière courte

Les filières longues bio permettent une valorisation de la viande supérieure d'environ 1 €/kg carc mais insuffisante face aux coûts de production. Un maximum d'animaux doivent être finis car vendre des animaux maigres est toujours synonyme de perte de revenu. Les poids de carcasses des femelles doivent être supérieurs à 430 kg et les animaux correctement finis (classement des carcasses en R= ou R+ au minimum). Ces résultats proviennent de votre conduite d'élevage et de la génétique de votre troupeau qui ne doit jamais être mise de côté.

La valorisation des mâles est plus difficile. Les brouards partent inévitablement dans la filière conventionnelle. Les possibilités restantes sont donc la valorisation en bœuf de 36 mois ou en veaux sous la mère. La première possibilité demande d'immobiliser beaucoup d'animaux sur une longue période. La trésorerie et la rentabilité de l'atelier sont réduites. La deuxième possibilité est de loin la meilleure valorisation d'un point de vue économique. Le marché est émergent dans la région. Pour améliorer son revenu, l'éleveur peut se tourner vers les filières courtes en pleine expansion (caissette, marchés bouchers...).

Paul LAMOTHE



La roto-étrille serait-elle plus efficace que tous les autres outils de désherbage ?



Depuis ce printemps, une 1^{ère} roto-étrille de 12 m de large est utilisée par une poignée d'agriculteurs du Douaisis. Employée sur céréales, pois de conserve, betteraves sucrières et bientôt sur maïs, les premiers avis sont très favorables. Cette machine désherbe des adventices plus développées qu'avec les herse étrilles et autres houes rotatives...

Il y a une dizaine d'année, la roto-étrille de la marque Annaburger était testée lors d'une démonstration sur maïs au stade 3 feuilles et sur sol croûté sans trop d'efficacité ! Réapparue lors d'un salon bio il y a deux ans, la roto-étrille de marque Einboeck avait fait sensation auprès de nos agriculteurs douaisiens. Ces derniers avaient été surpris de l'efficacité sur adventices très développées : 2 à 3 talles des graminées. Le maïs était au stade 6 Feuilles et n'avait pas subi de dégâts ni de pertes de pieds. Aujourd'hui les premiers retours d'utilisateurs sont positifs. De part son mode de fonctionnement, **rotatif et ratissant**, la roto-étrille est un outil à part entière encore différent de la herse étrille. Elle tire puis soulève en un mouvement rotatif les adventices qui s'accrochent à ses dents droites. Selon les agriculteurs et à la voir fonctionner, elle est plus agressive et désherbe plus intensément à faible vitesse.

Sa vitesse d'utilisation, selon les fabricants, reste contenue à maxi 12 km/h. Deuxième constat, elle arrache des adventices au delà de 2 à 4 F vraies que les herse étrilles ne savent plus atteindre. De fait, elle est à réserver pour des désherbages plus tardifs et sur des cultures et adventices plus développées. En première intervention de désherbage, la herse étrille reste, à priori, l'outil à privilégier. Pourtant, comme tout outil, il a des limites d'utilisation notamment en limons battants non hivernés. La limite de travail des dents dans les sols fermés et compactés a été observée, la roto-étrille laisse une trace de « coup de couteau dans le beurre » semblable à la herse étrille.

Cet outil offre une méthode de désherbage supplémentaire et efficace qu'il est séduisant d'avoir ! Pour autant cela signifie-t-il encore investir dans un nouveau matériel et risquer d'être suréquipé pour parfaire son désherbage ? L'équipement et l'investissement doit être réfléchi en collectif, car son prix d'achat n'est pas à la portée de toutes les bourses (37 000 € pour le modèle en photo). S'il est encore trop tôt pour savoir si cet outil fait à lui seul le travail de deux outils réunis, houe + herse étrille, on peut raisonnablement penser que l'avenir du désherbage passera par des méthodes alternatives quel que soit le système.

Alain LECAT

PAROLE DE BIO

Louise VERNIER, animatrice de réseaux de fermes : « Le désherbage mécanique innove »

Le 21 mai a eu lieu une démonstration de matériels de désherbage mécanique sur oignon. Plus de 70 producteurs sont venus observer 5 outils de désherbage.



Comment expliquer un tel engouement pour le matériel de désherbage sur oignon ? Le désherbage est un enjeu majeur de la culture de l'oignon. L'oignon ne recouvre jamais l'inter-rang, la lumière reçue profite alors aux adventices qui peuvent s'y développer. Les adventices représentent une réelle nuisance, elles peuvent nuire au rendement mais aussi engendrer un salissement de la parcelle à long terme. Les producteurs sont demandeurs de solutions alternatives au chimique, comme le désherbage mécanique, qui permet d'allier plusieurs techniques. Mais le levier mécanique n'est pas si simple que cela. Il convient d'intervenir à des stades jeunes des adventices, tout en réunissant les conditions idéales d'intervention.

Différents constructeurs étaient présents, qu'est-ce qui a le plus marqué les producteurs ? La bineuse à guidage caméra de K.U.L.T est déjà connue, tout comme le robot Dino de Naïo et la herse Treffler. Deux autres outils étaient un peu plus atypiques : le porte outil automoteur de Terrateck et la bineuse Rotosark de Oliver Agro (Italie). Le premier était attelé d'une bineuse dont les éléments sont fournis par la société K.U.L.T : des socs et des parallélogrammes travaillent l'inter-rang. Il est possible d'ajouter des doigts Kress pour une intervention sur le rang. La bineuse rotosark est quant à elle équipée de rotors en métal qui travaillent sur le rang, et sont combinés à des socs qui travaillent l'inter-rang. Tout comme les bineuses classiques, une personne doit être présente à l'arrière de l'outil pour ajuster le positionnement par rapport au rang. A noter aussi que le robot Dino de Naïo était présent. On le connaît plutôt pour son utilité en salades : la caméra dont il est doté permet une reconnaissance de la salade. Pour l'oignon, cette fonction n'est pas encore effective, le guidage de l'enjambeur se fait pour l'instant à partir des données GPS. Néanmoins, la société œuvre pour la mise au point d'un guidage de l'outil par caméra sur la culture d'oignon.

Est-ce que d'autres journées seront à prévoir, sur d'autres thématiques ? Cette demi-journée de démonstration de matériels a mis en évidence la nécessité de s'intéresser aux techniques de désherbage mécanique. Il se peut que nous renouvelions l'expérience sur d'autres cultures. Le

Propos recueillis par Sophie FEUTRIE

Le lait bio NOP, une filière émergente?

Pour pouvoir exporter ses produits aux Etats-Unis, les produits européens doivent répondre au cahier des charges NOP (National Organic Program).

Aujourd'hui, le cahier des charges Bio européen permet de réaliser 3 traitements allopathiques par animal et par an pour les animaux à cycle long (>1 an). En ce qui concerne le lait bio NOP, la grande différence avec notre cahier des charges est qu'aucun antibiotique ne peut être utilisé pour les laitières au cours de leur vie. Il en est de même pour les génisses laitières, depuis leur naissance jusqu'au premier vêlage.

Pour bénéficier du label NOP, l'éleveur doit à minima respecter le cahier des charges Bio et ne pas utiliser de traitements antibiotiques sur son cheptel laitier. Une année de conversion est donc nécessaire.

Si un traitement antibiotique est administré à un animal, celui-ci doit être réformé dans les 14 jours suivants. Les conditions d'élevage et la prévention doivent donc être irréprochables sur ces élevages. Les médecines alternatives de soins des animaux sont toujours autorisées et seront la seule solution en cas de problème sanitaire.

Actuellement, un élevage laitier conventionnel ou bio utilise déjà en moyenne moins de 3 traitements allopathiques par animal. Ce cahier des charges, plus restrictif, permettrait aux élevages laitiers Bio NOP de continuer à se différencier sur le marché en répondant à la demande sociétale. A ce jour, le lait bio NOP est payé environ 30% de plus par rapport au lait bio. Cette hausse de la rémunération du lait bio NOP est un minimum au regard du cahier des charges plus restrictifs.

Certains industriels recherchent ce lait bio NOP, principalement produit aux USA et en Angleterre. Avec le Brexit et les taxes des produits importés outre-Manche, un marché s'ouvre pour les éleveurs Bio français.



Alexandre CARLU



CONTACTS

Lucile JANOT - Productions animales
 lucile.janot@agriculture-npdc.fr
 06 07 80 71 21

Alexandre CARLU - Productions animales
 alexandre.carlu@agriculture-npdc.fr
 07 86 84 66 47

Sophie FEUTRIE - Maraîchage
 sophie.feutrie@agriculture-npdc.fr
 06 42 87 74 12

Mégane GUILLAUME - Grandes cultures
 megane.guillaume@agriculture-npdc.fr
 06 74 48 84 44

Paul LAMOTHE - Bovins viande
 paul.lamothe@agriculture-npdc.fr
 06 43 73 43 52

Alain LECAT - Cultures et fourrages
 alain.lecat@agriculture-npdc.fr
 06 77 67 31 13

Florine SERRURIER - Volailles et lapins
 florine.serrurier@agriculture-npdc.fr
 06 74 64 93 74

VOTRE ÉQUIPE BIO ÉVOLUE !

Claire BARLET, conseillère en élevage bio sur le Nord et le Pas-de-Calais et coordinatrice du Point Accueil Bio (PAB) du Plan bio Hauts-de-France s'envole vers d'autres horizons. Lucile JANOT reprend l'intégralité des missions de Claire : animation, conseil, appui technique, diagnostic et étude de conversion sans oublier la coordination du Point Accueil BIO.

Lucile connaît bien le secteur agricole et les attentes des éleveurs de par son ancien poste de conseillère ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) au sein de la Chambre d'agriculture depuis déjà 3 ans. Elle réalisait également les dossiers d'aide comme le PCAE.

Pour la contacter :
 06 07 80 71 21

lucile.janot@agriculture-npdc.fr



LE CHIFFRE

10 C'est le nombre d'événements Bio organisés au seul mois de juin en région Hauts-de-France. De quoi s'informer et se perfectionner !

AGENDA

- **25 juin** : Visite de la plateforme d'essais bio dès 14h, chemin Saint Jean à Carvin : Variétés de blé, variétés de triticale, Association légumineuses/céréales, Féveroles d'hiver et de printemps, Orge d'hiver
- **26 juin** : Journées Portes Ouvertes au GAEC Lingrand à Leforest (Pas-de-Calais), exploitation laitière mixte Bio et conventionnelle : Tour de plaine des cultures fourragères bio + visite d'exploitation
- **9 juillet** : Visite des essais pommes de terre bio à Haisnes, de 9h à 12h.
- **18 et 19 septembre** : Salon Tech&bio, à Bourg-les-Valence (Drôme). Ce salon International Agricole des Techniques Bio et Alternatives rassemble tous les professionnels du monde agricole.

Retrouvez vos conseillers sur le stand Point Accueil Bio (PAB)

- **13 et 14 juin** : Journée de l'herbe en Avesnois (Haut-Lieu)
- **26 juin** : Qualipom à Aubers, au sein des Ets Claye

